



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 25 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation** : 18 octobre 2024

**Date de convocation** : 18 octobre 2024

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurent DEMOLIS, Adjoint, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Patrice BOUTHORS, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Hélène LEVA, Jean-Marc LHERMET, Jacques ROBIN, Nathalie DETRUCHE.

### **Procurations**

Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL

Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Julie GIRARD

M. Antonio PEREZ RAMOS a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL

M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Guy LANCON

Mme Josette CHAMBOUX a reçu procuration de Mme Hélène LEVA

Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET

Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN

M. Laurent DEMOLIS a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

**Secrétaire de séance** : Madame Béatrice HUEHN

**Nombre de conseillers** : 27

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

Pour : 21

Contre : /

Abstention : 6

### **7.10.4. REGIE DE RECETTES DU POLE FINANCES POUR LES SPECTACLES - FIXATION DU TARIF DU SPECTACLE « ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE 2025 » ET BILLETTERIE ELECTRONIQUE**

**Madame le Maire,**

RAPPELLE la délibération DEL2023/011 du 24 février 2023 qui a permis d'adopter un tarif de base pour les spectacles de la régie location de salles et billetterie spectacles. Les spectacles n'entrant pas dans cette série de tarifs doivent faire l'objet d'une nouvelle délibération.

PRECISE également la délibération DEL2022/078 du 2 septembre 2022 qui prévoit la réservation en ligne des spectacles, grâce à l'outil de billetterie électronique de la société Réseau des Communes permettant la vente de billets à distance et l'encaissement des recettes correspondantes.

INDIQUE que la commune organise avec l'Orchestre des Pays de Savoie une représentation le 15 mars 2025 au Damier. Il convient de déterminer un tarif pour cette représentation, en cohérence avec le coût du spectacle, le nombre d'artistes et les tarifs habituellement pratiqués pour ce type de concert. Il convient également de poursuivre le système de billetterie électronique qui permet de réserver en ligne les billets à l'avance, tout en sécurisant le processus de maniement de fonds publics.

**Considérant** que les tarifs des spectacles qui n'entrent pas dans les tarifs de la délibération DEL2023/011 du 24 février 2023 doivent faire l'objet d'une nouvelle délibération,

**Considérant** qu'il convient de déterminer un tarif pour le concert de l'Orchestre des Pays de Savoie qui se produira le 15 mars 2025 au Damier, dans le cadre de la régie de recettes du Pôle Finances,

**Considérant** qu'il est nécessaire de poursuivre l'espace de paiement en ligne pour le bon fonctionnement de la billetterie des spectacles,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**DÉCIDE** de fixer le tarif du concert de l'Orchestre des Pays de Savoie le 15 mars 2025 selon la grille tarifaire suivante :

Représentation tout public		
Adultes	Moins de 18 ans	Moins de 10 ans
25 €	18 €	Gratuit

**PRÉCISE** qu'il n'y aura pas de représentation spéciale pour les scolaires.

**AUTORISE** la poursuite de la billetterie électronique à travers la « convention de mandat de maniement de fonds publics par une personne privée pour la gestion d'une billetterie électronique » de la Société Réseau des Communes, acceptée par délibération DEL2022/078 du 2 septembre 2022 et renouvelable par tacite reconduction.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le 29 OCT. 2024

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD



Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 25 octobre 2024

Le Maire – Catherine BASTARD

29 OCT. 2024



La secrétaire de séance – Béatrice HUEHN